

Directrice de publication :
Marianne BARRÉ
Abonnement :
inclus dans la cotisation
Impression : SNMSU

Commission paritaire :
0210 S 06752

ISSN :
1770-5347

Siège administratif :
SNMSU-UNSA Education
87 bis avenue Georges Gosnat
94853 Ivry sur Seine Cedex
Tél. 01 58 46 14 80
Courriel : snmsu@unsa-education.org

N° 97
Juin
2017

édito

Quelles perspectives pour la médecine scolaire avec le nouveau gouvernement Macron ?

Alors que la loi de refondation de l'école de la République avait suscité de grands espoirs avec l'introduction de la promotion de la santé comme mission de l'école, le bilan du quinquennat Hollande a été bien médiocre pour les médecins de l'éducation nationale. Nos textes réglementaires de novembre 2015 ont été contre-productifs et nos revalorisations indiciaire et indemnitaire plus qu'insuffisantes, si bien que le service de médecine scolaire est en pleine déliquescence avec des effectifs en chute libre.

Pendant cinq ans, le SNMSU n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme. De nombreux rapports avec des préconisations pertinentes existent, mais le gouvernement Hollande ne s'est pas donné les moyens de les mettre en œuvre.

En février 2017, deux décrets sur l'entrée des médecins de l'éducation nationale dans le PPCR ont été présentés au Comité technique ministériel. Comme vous pouvez le lire dans ce bulletin, ils n'ont pas été publiés, puisqu'ils ne sont pas passés en Conseil d'État avant le changement de gouvernement.

C'est peut-être une opportunité pour le SNMSU de les renégocier avec le nouveau gouvernement, puisque ces décrets sont loin de tenir leurs promesses, en particulier l'alignement de nos grilles de salaire sur celles des médecins territoriaux et des médecins inspecteurs de santé publique (MISP). Avec l'appui de notre fédération, ce sera la prochaine bataille du SNMSU qui est décisive pour la survie de la médecine scolaire.

Par ailleurs, le gouvernement Macron va-t-il se pencher sérieusement sur une politique de prévention en faveur des élèves ? Va-t-il décliner la promotion de la santé dans le premier degré en priorité, comme le préconise l'ensemble des experts de la santé de l'enfant et de l'adolescent ? Ou bien va-t-il poursuivre le statu quo ? C'est la grande inconnue, car le candidat Macron, interrogé par le SNMSU en période pré-électorale comme tous les autres candidats, ne nous a donné aucune précision sur ses intentions pour la médecine scolaire. Aussi avons-nous déjà fait une demande d'audience auprès de notre nouveau ministre de tutelle, Jean-Michel Blanquer.

Le SNMSU continuera à se mobiliser pour une politique de santé à l'école de qualité qui réponde aux besoins des élèves.

Marianne Barré, Secrétaire générale du SNMSU-UNSA Éducation

Sommaire

- 2 Recueil d'activités 2016-2017
- 3 PPCR : où en est-on ?
- 4 Réunions de travail à la DREES IFSE académies d'Amiens et de Mayotte
- 5 Résultats du 5^e baromètre UNSA Note de service du ministère de l'Agriculture
- 6 Maladies inflammatoires chroniques intestinales
- 7 Plan « Bien être et santé des jeunes »
- 9 Adolescence, sexualité et nouveaux média
- 12 Maladies rares
- 13 Actualités sur la vaccination Calendrier vaccinal 2017
- 15 Le SNMSU est sur Twitter Activités syndicales
- 16 Bulletin d'adhésion